EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile SAUGUES à Serge GODARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Pascal GENET, Anne COURTILLÉ à Christiane JALICON, Jacques LANOIR à Cyril CINEUX**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Danielle AUROI donne pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET et quitte la séance à partir de la question n°2
A partir de la question n° 5, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 5
Bernard DANTAL quitte la séance à partir de la question n°14.

Rapport N° 22

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS AU TITRE DES CONGRES ET DES MANIFESTATIONS

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION D'INFORMATION FORMATION CONTINUE DES PRATICIENNES DE L'OBSTETRIQUE (ASINCOPROB) 3 000 €

Organisé par l'Association d'Information Formation Continue des Praticiennes de l'Obstétrique, le colloque « Médecine et Psychanalyse » a eu lieu les 23 et 24 septembre 2011 à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand.

Présidé par le Professeur Deteix, Doyen de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, et par le Professeur Frydman, Chef de Pôle à l'Hôpital Antoine Béclère de Clamart, ce colloque a réuni des gynécologues-obstétriciens praticiens au CHU de Clermont-Ferrand et des psychanalystes afin de débattre des sujets de la procréation médicalement assistée, des greffes, des maladies auto-immunes, et des grossesses tardives, ainsi que des questions éthiques associées.

Une exposition photographique « Donneuse Apparentée » de l'artiste suisse Sarah Carp sur le don de greffe s'est tenue à la Faculté de Médecine pendant la durée du colloque.

CHAMBRE ARTISANALE DES CHARCUTIERS CHARCUTIERS TRAITEURS ET TRAITEURS DU PUY DE DOME 500 €

La Chambre Artisanale des Charcutiers Charcutiers Traiteurs et Traiteurs du Puy-de-Dôme est affiliée à la Confédération Nationale de la Charcuterie de France.

La Confédération se réunit en assemblée générale deux fois par an. Organisée par la Chambre Artisanale, la dernière assemblée générale a eu lieu les 15 et 16 mai 2011, en parallèle du Concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France ».

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 octobre 2011

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI